

De : Association AIDES <info@information.aides.org> **Envoyé :** mardi 29 octobre 2024 10:34
Objet : Essentiel 2023 : AIDES vous rend des comptes
Les principaux chiffres de l'activité de AIDES en 2023 et l'utilisation de la générosité publique

Découvrez les principaux chiffres de notre activité en 2023.

Si cet email ne s'affiche pas correctement, vous pouvez le visualiser [grâce à ce lien](#)



En février 2023, Daniel Defert, le fondateur de AIDES, nous a quitté. Il a créé l'association sur la base d'un principe, celui de la **démarche communautaire en santé** : les personnes touchées et exposées au VIH doivent participer à la construction des politiques et actions qui les concernent pour enrayer l'épidémie. La démarche communautaire réside dans les multiples actions de AIDES en France métropolitaine, aux Antilles et en Guyane, mais aussi dans notre gouvernance. Le conseil d'administration est constitué de volontaires de AIDES, qui portent cette démarche.

En 2023, cette approche a conduit au succès de nombreuses actions, parmi lesquelles :

- l'expérimentation des Centres de santé sexuelle d'approche communautaire, soutenus par l'assurance maladie,
- la préparation des Etats généraux des personnes vivant avec le VIH,
- la mobilisation contre la suppression de l'Aide médicale de l'Etat.

Depuis sa création, il y a 40 ans, AIDES milite et agit pour transformer l'épidémie tout comme la société. Grâce à vous, nous, militants-es de AIDES, luttons au quotidien et **81% de notre budget est alloué à nos missions sociales.** Merci pour votre soutien.



Camille Spire
Camille Spire
Présidente de AIDES

DÉCOUVRIR L'ESSENTIEL 2023

AIDES EN 2023



86 922

dépistages



32 276

actions auprès des publics
touchés et exposés au VIH

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ

LE RAPPORT FINANCIER

LE RAPPORT FINANCIER

40% de nos ressources proviennent des dons, legs et du mécénat.

Sans vos dons, nous ne pourrions pas mettre en oeuvre nos actions ni continuer d'innover pour atteindre l'objectif de la fin de l'épidémie du VIH/sida.

JE FAIS UN DON

**Si vous êtes imposable, votre don est déductible de vos impôts sur le revenu à hauteur de 66% de son montant.*